



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 1<sup>er</sup> juillet 2009

**Préavis N° 12/2009 concernant la  
réfection du carrefour routes du  
Tirage – Hauteville – Deux-  
Villages.**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 29 juin 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 12/2009, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 7 avis contraires et 11 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 125'521.—pour ces travaux ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante et amortir sur l'exercice courant, via le compte 430.4142.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 juin 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

  
Henri van Kuijk



La secrétaire

  
Patricia SAVA